

La poterie de Lanveur en Lannilis

Lorsque les lignes qui suivent furent écrites (*) nous disions déjà assister à l'agonie de la Poterie de Lanveur = la lande déserte, deux vieux potiers cuisant deux ou trois fois l'an, les fours à demi écroulés et tenant par miracle avec de la ferraille : c'était le seul bilan à faire.

Il n'est plus à faire aujourd'hui. La Poterie est entrée dans le domaine du passé.

La terre de Lanveur se repose désormais, qui devenait depuis des siècles pots, écuelles, ou podez.

Les derniers fours sont éteints depuis bientôt deux ans et les pierres s'écroulent les unes après les autres pour en effacer les traces.

Morts aussi les derniers potiers. La terre, à son tour, les a repris et façonnés...

Je laisse à ce texte, dans sa simplicité objective, le soin de rappeler, une fois encore, ce que fut leur vie et leur activité.

Il y a quelques années, lorsqu'on n'empruntait pas encore les routes goudronnées pour dévorer l'espace dans un autocar, le petit train départemental, aux allures de diligence, savait à souhait faire savourer le trajet Brest-l'Aber-Vrach.

Après les arrêts de Gouesnou qui laissait apercevoir sa ravissante église (1) et sa fontaine ombragée (2), et de Plabennec bordé de fraîches prairies, on entraît ensuite dans une zone plus austère.

Dans cette campagne bretonne du Léon, où toute rudesse est beauté à qui sait la découvrir, après l'arrêt de Plouvien, on se trouvait soudain dans une étendue de plusieurs kilomètres de lande inculte, couverte d'ajoncs ras et de bruyères, et dont la terre d'un ton chaud avait été creusée de place en place : le train coupait par le milieu la terre de Lanveur (3), précédant de trois kilomètres la commune de Lannilis, à laquelle elle se rattache en partie (l'autre partie dépendant de la commune de Plouvien) (4).

(*) 1935 — Parues dans le Bulletin archéologique du Finistère.

C'est sur cette terre d'argile, impropre à la culture, que se sont installés les seuls artisans qui pouvaient exploiter la nature de ce sol, les potiers.

Aujourd'hui, on cherche vainement autour de soi une activité, une présence même, dans cette lande à l'aspect désolé, aux crevasses béantes ; tout semble dormir et vivre du souvenir d'heures plus laborieuses. A peine une fumée monte-t-elle, à longs intervalles, du dernier four de Prat-Torchen.

Les besoins de l'homme se seraient-ils transformés au cours de ces derniers siècles au point que cette lande, qui a dû connaître tant d'activité, soit maintenant devenue si déserte ?

Nous allons trouver une explication à ce déclin en esquissant rapidement l'histoire de la poterie, tout au moins dans son évolution aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Il semble impossible de fixer une date à l'origine de ces poteries.

Il existe peu d'ouvrages concernant cette partie du Léon avant le passage de Cambry dans le département, et l'état de mauvaise conservation des archives locales, qui devraient donner au moins quelques indications, n'est pas fait pour faciliter les recherches.

L'industrie de potier de terre existe depuis plusieurs siècles (5). Il est connu que le tour du potier est un instrument de la plus haute antiquité, puisqu'on en fait remonter l'origine au XIX^e siècle avant J.-C. Pourquoi donc ne pas supposer que les potiers de Lanveur, comme le dit une chronique du commencement de ce siècle, « durent fournir autrefois une puissante corporation qui lui permit d'organiser la production et la vente, et d'accaparer le commerce de la poterie dans toute l'extrême Bretagne » (6).

Au XVI^e siècle, Lannilis est déjà notée comme une paroisse « considérable ». Il est fort probable que l'industrie des potiers de terre a connu une période florissante à cette époque, d'autant plus que, par sa situation géographique, Lannilis peut écouler facilement ses produits dans les campagnes environnantes.

Toujours est-il qu'au XVIII^e siècle, au moment de la grande misère due aux épidémies qui sévirent dans le Finistère entre les années 1770 et 1780, l'intendant du roi demanda instamment à son subdélégué de faire, d'après le registre des recteurs, des enquêtes sur les genres d'industries du département. Mais, de part et d'autre, la bonne volonté manqua, et la Révolution arriva sans que satisfaction fût donnée à sa demande.

Pendant la Révolution, les registres des mairies contiennent sur le sujet qui nous occupe quelques détails intéressants : on voit ainsi que des potiers sont nommés en l'an VI de la République, pour la section de Kerbabu, commissaires chargés de veiller à la juste répartition de l'emprunt forcé de la commune.

Cambry, dans son *Voyage dans le Finistère* (1794), au cours de son voyage dans le Léon, mentionne l'existence de 50 à 60 poteries dans les communes de Lannilis et Plouvien.

En 1807, aux foires de Lannilis, on mentionne avec les quintaux de lin du pays et les aunes de toile qui s'y vendent, des poteries innombrables (7).

Suivant les renseignements fournis en 1811, « il fut établi qu'il existait à Lannilis, arrondissement de Brest, une fabrique rurale de poterie « grossière, qui donnait de l'emploi à un millier d'individus environ » (8).

Le registre des délibérations de 1828 note que les étalages de poteries soumis au tarif sont nombreux sur les marchés, chacun « étant censé occuper trois mètres, la charge d'un cheval ». L'industrie des potiers est alors en pleine période de prospérité. C'est à cette époque et jusqu'en 1874 que sont notées de nombreuses demandes d'achat de terrain, à la commune de Lannilis, sur la terre alors disputée de Lanveur. Disposés en ceinture autour d'elle, se peuplent les groupements de Prat-Torchen, Prat-Lédan, Kerisaouen, Keryen, Grollo, Bergot, Kerabo... C'est là que s'installent les familles Corre, Cléach, Guéguen, Aballéa, Cloarec, Jaffrès, Tréguer, Allégoet, Gouez, autant de noms familiers de nos jours. A ces noms il convient d'ajouter celui de Landuré, potier aveugle, né en 1827 à Lannilis. Des charrettes remplies de poteries s'en vont, par toutes les routes du Léon, écouler leur contenu sur les foires et les marchés. La terre de Lanveur se vend à Landerneau, au Faou, à Châteaulin, à Carhaix, à Saint-Pol-de-Léon.

C'est en 1837 que quelques pièces de poteries utilitaires — fourneaux, vases à anses, écuelles — entrent à la Manufacture de Sèvres, et cependant, huit années plus tard, en 1845, dans un tableau soigneusement établi des Manufactures de France et d'Europe, Lannilis est notée comme « Tuilerie ». Pour les besoins du commerce, sans doute, les potiers avaient-ils cessé pour quelques années la fabrication des poteries usuelles, pour se consacrer à celle des tuiles. Ce ne fut d'ailleurs que momentanément.

Mais, après cette période de prospérité, trois arrêtés préfectoraux de 1874, 75 et 78, vinrent porter une sérieuse atteinte à cette industrie.

Les poteries, en effet, sont recouvertes d'un vernis à l'oxyde de plomb qui, imparfaitement vitrifié, n'est pas sans danger. Sans doute, parmi la population quelques cas d'intoxication s'étaient-ils produits. Invoquant le fait que « ces poteries sont facilement attaquables, même à la température ordinaire par le vinaigre, les fruits et les aliments acides, et que leur usage était de nature à porter une atteinte sérieuse à la santé des populations », le préfet du Finistère interdit la fabrication et la vente des poteries de Lanveur.

C'était enlever aux potiers le moyen de vivre.

A ce moment, un pharmacien de Brest, M. Constantin, préconisa l'emploi d'un nouveau vernis sans danger ; il fit éditer à l'usage des potiers une petite brochure écrite en français et en breton, dans laquelle il leur indiquait l'usage du silicate de soude additionné d'une poudre colorante, pour vernir leurs poteries (9).

En hors texte. — Eléments de décor appliqués en relief sur des objets avec de la barbotine : a) le Christ ; b) mitron de cheminée orné de trois têtes.

Mais le procédé Constantin, qui probablement parut aux potiers moins simple que leur procédé habituel, dut être abandonné au bout de quelques essais, leurs fours ne pouvant donner le degré de cuisson exact exigé par le silicate de soude.

Un délai de trois mois avait été accordé aux potiers, dans l'arrêté de 1875, pour leur permettre d'écouler leur marchandise, à condition expresse de munir d'étiquettes « vernis à l'oxyde de plomb » leurs objets pour la vente.

Ils passèrent outre. Des contraventions furent dressées, suivies de procès. En 1897, 13 potiers comparaissent devant le juge de paix, et sont d'ailleurs jugés avec indulgence. On lit en effet au cours du jugement « quelques lignes d'un ouvrage sur la poterie française, écrit par un auteur très compétent (?) et déclarant que les vernis à base d'oxyde de plomb, sont les seuls qui peuvent être employés dans la fabrication des poteries communes » (10). Les potiers sont condamnés à 1 franc d'amende et aux dépens.

Leur situation était tragique, il est vrai, puisque 250 personnes se trouvaient réduites à la misère la plus noire. Les journaux locaux s'en émurent et le maire de Lannilis réunit spécialement le Conseil Municipal pour lui exposer la situation ; d'un commun accord, ils adressèrent au préfet du Finistère un pressant appel en faveur de leurs compatriotes.

... On fit des recherches cette année-là encore. L'usine de La Bâte, par Rochefort en Yvelines (Seine-et-Oise), proposa un nouvel enduit sans danger, à la condition essentielle cependant que les objets dans le four ne soient pas en contact direct avec la flamme. Les potiers virent là évidemment une difficulté nouvelle, la chambre de cuisson de leurs fours communiquant avec le foyer. Ils firent des essais cependant, avec l'appui de la commune de Lannilis ; le Conseil Municipal leur vota une indemnité de 300 francs pour les frais occasionnés par l'essai des nouveaux vernis, ainsi qu'une somme de 100 francs au potier Jaouez pour dommages causés par l'essai des nouveaux vernis. Il n'y eut réellement aucun résultat. L'Administration usa sans doute d'indulgence, puisque de nos jours, c'est toujours l'oxyde de plomb qui est employé.

A ces démêlés, qui ont causé un grand préjudice à leur industrie, il faut ajouter ce qui l'a achevée : la concurrence sur les marchés d'ustensiles en fer blanc, plus légers, moins fragiles, en même temps que l'afflux des poteries et de faïences faites en grande série dans les villes, et vendues à des prix plus bas que les leurs. Les écrémeuses firent leur apparition et tuèrent la vente des podesz.

C'est ainsi que, petit à petit, les potiers ne trouvèrent plus aucun débouché sur les marchés et furent battus par ce qu'ils appellent, non sans mépris : « la mécanique ».

La lutte était impossible, d'autant plus que, très obstinés dans leur façon de faire, ils n'ont, paraît-il, jamais cherché à ajouter un perfectionnement au métier reçu de leurs pères.

... Le déclin de cette industrie, hâté par toutes les causes précédemment exposées, tient aussi, pour une bonne part, dans la façon très

primitive dont le métier est encore exercé de nos jours. Dans cette lande, il faut d'abord creuser de grandes fosses profondes d'environ deux mètres (11) pour en extraire une terre, variant, dans une gamme chaude, du jaune indien au rougeâtre foncé. Cette terre argileuse, mélangée de sable dans de bonnes proportions, est naturellement favorable à la bonne tenue des poteries au feu. Pour piocher la terre dans ce terrain imperméable, le potier est souvent dans l'eau jusqu'aux genoux.

Les mottes sont apportées par charrette, ou à la brouette, jusqu'à la maison du potier. La terre extraite reste étendue sur le sol pendant quelque temps, puis est battue au fléau pour en briser les mottes. On la passe au tamis pour en ôter les graviers ; elle devient alors fine poussière et est amassée dans un abri jusqu'au moment où le potier l'en sort pour la mélanger avec de l'eau, et la pétrir avec ses pieds, afin d'en faire une pâte homogène et plastique (12).

Prenant alors son tour (13), fait d'un socle fixe et d'un plateau mobile appelé girelle, il place dessus une boule de terre de la grosseur voulue, imprime au tour un mouvement de rotation, avec la main — ou le pied, lorsque l'objet est de haute dimension — et, de l'autre main, donne le galbe, arrondit, aplatit ou creuse ; avec un chiffon mouillé il achève de lisser les bords (14). S'il y a lieu à décoration, elle est exécutée aussitôt après. L'objet est alors exposé pour le séchage, qui se fait à l'air libre, mais à l'ombre pour éviter les craquelures, et dure de deux à quinze jours.

La poterie une fois sèche, on applique sur cette terre, qui sans cela serait poreuse après la cuisson, la glaçure indispensable — oxyde de plomb en l'occurrence, parce que matière s'adaptant le mieux au degré de cuisson obtenu dans ces fours primitifs. La façon dont le potier procède est extrêmement simple. Après s'être procuré du plomb, il fait rougir des tisons dans son âtre, et, s'agenouillant devant une terrine garnie de quelques morceaux de plomb, il y ajoute le bois incandescent qu'il tourne avec un manche en bois jusqu'à ce que le plomb fondu par la chaleur s'oxyde à l'air et se transforme en poudre grise : oxyde de plomb très mêlé d'impuretés.

Pour faire adhérer cette poudre aux objets, il les enduit préalablement d'une bouillie de farine et d'eau, et les saupoudre sommairement (15).

Dans un four primitif, en demi-cercle, orienté dans la direction des vents dominants, le potier place à l'arrière les objets à cuire, bouche l'ouverture du four avec toutes sortes de vieilles ferrailles et pots cassés, et à l'avant, allume quelques fagots de lande (16) ; un par un d'abord, pour chauffer progressivement, puis deux et trois. Pendant environ trois ou quatre heures, les flammes jaillissent. Les objets ainsi cuits ont atteint une température de 900° environ (17).

Le temps de laisser le four se refroidir, et voilà le potier découvrant ses objets ; quelques-uns ont été déformés ou même brisés par les coups de feu, tous apparaissent plus ou moins colorés de vert ou de roux —

coulées d'oxyde de plomb fondu — suivant leur place dans le four, et par conséquent leur degré de cuisson.

Tout est prêt à être chargé sur des charrettes pour être vendu sur les marchés des alentours.

Les poteries de Lanveur sont, avant tout, utilitaires. Cette terre d'argile et de sable a d'abord fourni à l'habitant les objets indispensables à sa vie quotidienne : pots, écuelles, assiettes, poêlons, podesz (c'est-à-dire grandes terrines évasées propres à recueillir le lait dans les fermes), cafetières, fers à repasser, tuiles, mitres de cheminée, etc... Puis, pour l'ornement de la maison, sont venus s'ajouter à la liste des objets usuels, des pots de fleurs et des suspensions, comme on en voit encore quelques-unes dans les fermes, garnies de plantes vertes, au-dessus de la table. C'est là que nous trouvons les motifs de décoration chers aux potiers : l'anneau, le fer à cheval, l'oiseau, le Christ, le feston, la fleur, l'étoile, etc... Que la décoration soit en relief ou en creux, elle est exécutée à l'aide d'une épingle, que les femmes tirent de leur châle, les hommes de leur gilet. Il faut noter en effet que nombreuses ont été les femmes qui ont exercé le métier de potier.

Actuellement, on ne fabrique plus guère tous ces objets ; on ne trouverait plus à les vendre. Des survivants de cette industrie font seulement des tuiles et des mitres de cheminée ou ribots, qu'ils trouvent encore avec peine à écouler à Brest. Bientôt elle aura complètement disparu. On essaie actuellement sur la terre de Lanveur une plantation de pins. On n'a laissé aux potiers qu'une petite partie de terrain, le reste a été clos de fil de fer. Ces pins — aujourd'hui âgés d'une vingtaine d'années — forment un bois compact qui garde encore sous son ombre, quelques trous béants de glaise, recouverts de fougères, près desquelles on ramasse des bolets. Les chasseurs, à l'automne, ont remplacé les potiers.

C'est là qu'on vient désormais les évoquer. C'est là que je revis Gouez, la brouette en mains, boitillant sur les cailloux, pieds nus, tout saupoudré de terre ocrée, faisant patiemment le va-et-vient entre les crevasses et son apprentis.

Il y a cinq ans, venue le visiter, je l'ai trouvé sur son lit de mort, entouré de récitants...

Le Père Cueff, après sa femme, elle aussi potière, et qui l'avait précédé de quelques mois dans la mort, fut enterré une après-midi de Mai, l'an dernier, dans le cimetière de Lannilis.

★
★★

Ils ont eu le privilège d'être les derniers représentants, sur cette terre de Lanveur, d'une corporation ancienne, qui prenait ses lettres de noblesse, au contact quotidien de la terre, de la terre et du feu, et qui se répondent fraternellement depuis des siècles aux différents points du globe, — de Monte-Alban à Fou-Tcheou — des Chimus aux tribus Baribas — de Teotihuacan à Vallauris et La Borne.

Ils perpétuent ce geste des mains qui façonnent, inlassables, sur le

tour, un objet quelquefois fruste et sans âge, souvent beau, émouvant toujours, et que la « mécanique » ne pourra jamais remplacer.

Il est juste, disions-nous, avant la complète disparition de la Poterie, de marquer sa place...

Cette place — la meilleure désormais — est acquise au Musée des Arts et Traditions Populaires.

En 1946, en effet, une enquête fut entreprise, sous la direction de M. G.-H. Rivière, Conservateur du Musée des A.T.P. et sous la conduite de M. Daniel Lailler, chargé de mission des Musées Nationaux.

Ce dernier se rendit à Lanveur, visita les deux derniers potiers, put réunir une collection de poteries et d'outils et assista à une cuisson dans le four de Prat-Torchen.

Les derniers documents photographiques et l'image de Cueff — dont l'accueillante simplicité était si naturelle — entrèrent dans les archives du Musée.

La Poterie gardera son nom — pour mémoire — comme dans bien d'autres coins de France.

Mais le nom de ses artisans, et quelques témoignages de leurs œuvres, sont gardés sous les murs du temple, veillés — tout humbles qu'ils soient — par le texte immense de Valéry qui trouve ici son écho.

« Tout homme crée, sans le savoir, comme il respire... »

Février 1956

M.-R. CHEVALLIER-KERVERN.

(1) Détruite en 1944.

(2) Actuellement entourée de baraques.

(3) On dit quelquefois improprement Lanneur.

(4) « Nous ne connaissons pas d'autres biens communaux dans notre paroisse, dit le livre de juridiction du marquis de Carman en 1790, qu'une partie de Lanveur que la paroisse de Plouvien nous dispute. »

(5) Au musée de Saint-Germain, salle du Chatellier, où sont les collections archéologiques du musée de Kernuz, est mentionné : « Epoque de la pierre polie » ; un vase extrêmement grossier en terre mate pleine de grains de sable, mal cuite, couleur gris-noir (chambre dolménique de Trorioun), Lannilis (Finistère). Le musée de Quimper a également un vase à trois anses, brun-rouge, trouvé dans une chambre sépulcrale, sous un tumulus, à 100 mètres aux issues ouest du bourg de Lannilis (Finistère).

(6) Bulletin paroissial de Lannilis, 1909.

(7) Lannilis a eu aussi, jusqu'à la fin du siècle dernier, une corporation de tisserands.

(8) Du Chatellier, « Recherches statistiques sur le Finistère ».

(9) Cette brochure est d'une rédaction qui ne manque pas de logique quant aux recommandations à faire aux potiers « maintenant voici ce qu'il faut faire pour bien vernir les pots : il faut d'abord acheter une balance, puis les poids suivants... etc., etc. »

(10) Extrait du journal « La Bretagne de Brest », 1897.

(11) A cinq et six mètres de profondeur, la terre est bien meilleure paraît-il, mais les potiers, par eux-mêmes, atteignent à peine deux mètres.

(12) Gouez, un des derniers et pittoresques potiers, appelle cette opération « faire la danse ».

(13) Les potiers de Lanveur ont utilisé la « tournette » « composée d'un pied en croix portant un pivot en fer et d'une roue de forme tronconique comprenant deux

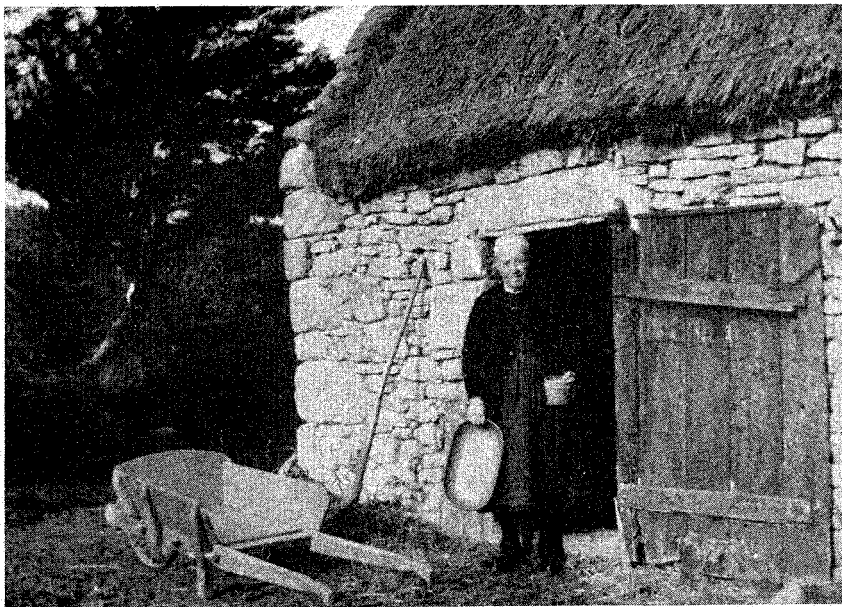
plateaux circulaires inégaux reliés par six montants obliques. Le plateau inférieur (volant), plus petit et plus épais, est percé en son centre. Le plateau supérieur, plus grand, plus mince et renforcé au-dessous, reçoit l'argile. Il porte sur sa face inférieure la crapaudine qui repose sur le pivot » (description du catalogue de l'exposition « Bretagne » 1951. Musée des Arts et Traditions populaires).

(14) Pour certains objets, comme les tuiles par exemple, le galbe est obtenu avec un gabarit en bois.

(15) Pour les objets à faire en série, comme les tuiles, c'est la bouse de vache délayée avec de l'eau et étalée avec la main qui fait office de colle.

(16) Ajoncs secs qui dégagent une chaleur considérable.

(17) « Un muret de granit supporte une voûte d'argile ornée d'arceaux de fer et couverte de sable (contre le ruissellement). La moitié antérieure constitue le foyer avec gucle en forme de porte dans l'axe. La moitié postérieure, surélevée, est la chambre à pots avec une ouverture large et basse dans l'axe » (L. Franchet, Céramique primitive).



Augustine Guiziou — dont la mère et la tante étaient potières —
sur le seuil de l'ancienne poterie de Kerisaouen-a-land